



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

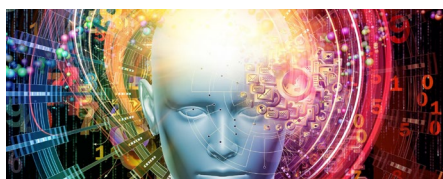
Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°107 du 1^{er} décembre 2020

UNE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR DU DERNIER RDV ÉCO D'Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



Crédit photo : © 2016 Andrew Ostrovsky

Acteurs régionaux et européens ont débattu des opportunités et enjeux de l'intelligence artificielle à l'occasion d'un webinaire, le 25 novembre.

Cet évènement organisé par la délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles et la direction de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (DESRI) avec le soutien de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises s'inscrivait dans un contexte clé. En effet, comme l'a rappelé le Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Innovation, aux Fonds européens et à la Santé, la Région a adopté lors de son [assemblée plénière de mi-octobre dernier](#) sa stratégie régionale en matière d'intelligence artificielle tandis que la Commission européenne est en train de préparer sa proposition législative sur le sujet dont l'adoption est prévue au premier trimestre 2021.

Des acteurs régionaux actifs dans le domaine de l'IA (pôles et clusters, instituts de recherche et universitaire) ont ainsi pu mettre en valeur les atouts de l'écosystème régional et présenté plusieurs projets emblématiques. Des représentants de différentes directions générales de la Commission européenne (CONNECT, GROW, REGIO et RTD) ont présenté les travaux en cours dans ce domaine que ce soit en termes d'encadrement de l'intelligence artificielle, que d'opportunités à venir dans le cadre de la période de programmation 2021-2027. Ils se sont félicités de la convergence de vues entre les stratégies régionale et européenne et ont souligné le dynamisme des acteurs du territoire dans ce domaine. Les représentants régionaux espèrent qu'une suite pourra être donnée à cet évènement en organisant dès que le contexte sanitaire le permettra des visites de terrain à l'intention de leurs interlocuteurs européens.

À noter enfin que le service Intelligence économique et territoriale de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises vient de publier [un panorama de l'IA en région](#) avec des focus thématiques sur l'industrie du futur, la santé et l'environnement et l'énergie.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

COMITÉ DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPÉENS DU 19 NOVEMBRE 2020



À l'ordre du jour : le point sur la programmation 2014-2020 et la préparation de la période post 2020.

Le Comité de suivi des programmes européens 2014-2020, co-présidé par le Vice-Président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Innovation, aux Fonds européens et à la Santé, et Sylvain Pelleteret, Secrétaire Général adjoint aux Affaires Régionales Auvergne-Rhône-Alpes, s'est réuni le 19 novembre dernier avec en liaison virtuelle depuis Bruxelles les représentants de la Commission européenne, Alain Van Raek et André Dewez.

Cette réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement des programmes 2014-2020 et les négociations en cours sur le plan de relance et la programmation 2021-2027. Ainsi depuis le début de la programmation en 2014, les programmes opérationnels FEDER/FSE ont permis de financer sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes plus de 2 000 projets pour un montant de 712 millions d'euros répartis de la façon suivante :

- 1025 projets au titre du [PO FEDER/FSE/IEJ Auvergne 2014-2020](#) pour un montant de 217,42 millions d'euros, soit 85% des crédits engagés ;
- 588 projets au titre du [PO FEDER/FSE Rhône-Alpes 2014-2020](#) pour un montant de 281,45 millions d'euros, soit 55% des crédits engagés.

Pour en savoir plus, découvrez les projets soutenus en Auvergne-Rhône-Alpes rassemblés au sein du [recueil 2014-2020](#).

Par ailleurs Alain Van Raek et André Dewez, rapporteurs géographiques à la DG Regio et à la DG Emploi de la Commission européenne, ont également présenté l'état d'avancement des négociations sur le plan de relance et la programmation 2021-2027. Le dispositif [REACT EU](#) permettra à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de bénéficier d'une enveloppe complémentaire de 152 millions d'euros pour le territoire sur la programmation 2014-2020. Ces crédits serviront prioritairement au renforcement des capacités sanitaires, à la relance économique, puis à la transition numérique et écologique.

Enfin, en termes de calendrier, suite à la consultation du partenariat sur une première version du programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027, une version définitive du programme sera proposée début 2021 à la Commission européenne.

Plus d'informations [sur le site L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

PROGRAMME LIFE : UN ACTEUR RÉGIONAL PARMIS LES LAURÉATS FRANÇAIS



123 projets ont été retenus suite à l'appel à propositions 2019 du programme européen en faveur de l'environnement.

Aux côtés de 22 partenaires, [Auvergne-Rhône-Alpes Elevage](#) bénéficiera d'un financement européen dans le cadre du projet « [GREEN SHEEP](#) », retenu parmi plus de 1250 demandes répondant à [l'appel à propositions 2019](#) du [programme LIFE](#). Le but de ce projet est de réduire de 12% l'empreinte carbone de la production de viande et de lait de brebis dans cinq États membres : France, Irlande, Italie, Roumanie et Espagne. Pour ce faire, les différents partenaires auront recours à des pratiques agricoles à faible teneur en carbone qui seront mises en place dans 1 355 élevages ovins sur une période de 5 ans.

À noter que cet appel à proposition du programme LIFE était le dernier de la période de programmation en cours. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2021, le programme LIFE entamera [un nouveau cycle de programmation de 7 ans](#). Bien que son budget ait été réduit par rapport aux propositions initiales de la Commission et du Parlement, celui-ci bénéficiera néanmoins d'une augmentation de son enveloppe financière, qui s'élèvera à 5,43 milliards d'euros, contre 3,4 milliards pour la période 2014-2020. Du point de vue de sa structure, il ne présentera pas d'importantes modifications et se divisera toujours en deux domaines d'actions (Environnement et Action pour le climat) et en quatre sous-programmes.

JOURNÉE AMBITION EUROPE : À LA DECOUVERTE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS



Crédit photo : © Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Cette 4^{ème} édition de la Journée Ambition Europe, 100% à distance, a permis aux 1100 inscrits de découvrir les contours des futurs programmes européens 2021-2027.

La [Journée Ambition Europe](#) a pour objectif de faire découvrir les financements européens aux entreprises et acteurs académiques de notre région, et de leur apporter les informations nécessaires pour envisager une candidature à l'un des nombreux appels à projets lancés par l'Union européenne. Elle est organisée par [l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#), en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre d'Enterprise Europe Network, et en partenariat avec les [acteurs de l'écosystème d'accompagnement des entreprises](#).

L'édition 2020 a eu lieu le 12 novembre et reste accessible pour tous en [replay](#). Une bonne occasion de s'informer et de se préparer pour l'ouverture des appels à projets en 2021. Parmi les chiffres à retenir cette année, on notera que 677 débutants ont pu se familiariser aux financements européens, grâce notamment à une émission spéciale "[A la découverte des financements européens](#)". Par

ailleurs 158 rendez-vous personnalisés ont eu lieu pendant la journée, tandis que plus de 250 messages ont été échangés sur les forums thématiques. En outre 34 [partenaires et soutiens](#) ont été mobilisés, témoignant de la richesse de l'écosystème régional et des services d'accompagnement prêts à aider les acteurs du territoire. Enfin, au cœur de cette journée figurait le programme européen pour la recherche et l'innovation, [Horizon Europe](#), qui débutera en janvier 2021 et qui devrait bénéficier d'un budget de 84,9 millions d'euros.

Plus d'informations sur la [plateforme de l'évènement](#) (s'inscrire ou se connecter).

Pour en savoir plus, [contactez](#) Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION ALPINE



Crédit photo : © Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Le 10 décembre prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA).

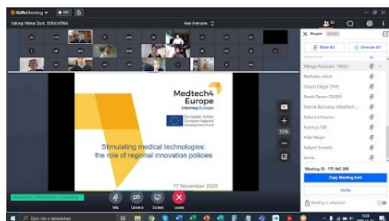
Il s'agira de la seconde assemblée générale organisée par la Présidence française après [celle tenue le 4 février dernier à Lyon](#). Initialement prévu en présentiel, [l'évènement](#) prendra la forme d'une journée en visioconférence, de façon à proposer un dialogue dynamique entre responsables politiques malgré le contexte sanitaire.

Le thème « Une région alpine solidaire et résiliente face aux crises » a été choisi pour illustrer les défis posés par les nombreuses crises traversées par la région alpine qui se doit d'y trouver des réponses à la hauteur des enjeux. Cette assemblée générale sera l'occasion pour les représentants des États et Régions de la [SUERA](#) de donner des exemples concrets d'actions de coopération menées pour répondre aux différents types de crises affectant l'Europe et le monde : changement climatique (illustré par la tempête Alex dans le Sud de la France), Covid-19 et crise économique brutale. Les différentes actions qui devront constituer la solidarité de demain entre les régions alpines seront mises en avant : à partir du [manifeste politique adopté en juin dernier](#), actions économiques dans l'énergie, le tourisme, les produits locaux ou l'industrie ; actions en faveur de l'environnement concernant la biodiversité ou la prévention des risques naturels ; actions structurantes concernant les filières ou les infrastructures de transport.

L'après-midi, ouverte aux techniciens et au grand public, sera organisée sous la forme d'ateliers thématiques. Le premier atelier traitera de la thématique jeunesse, le second portera sur le « Green Deal alpin ». Enfin, le dernier atelier rassemblera les responsables des neuf groupes d'action de la SUERA, afin d'élaborer les plans d'action pour 2021 et les recommandations pour l'avenir de la stratégie. À noter que [l'Intermezzo Semaine alpine de la jeunesse 2020](#), du 9 au 11 décembre, sera adossé à cet évènement et consacré au thème jeunesse et climat.



STIMULER LES TECHNOLOGIES MÉDICALES : LE RÔLE DES POLITIQUES RÉGIONALES D'INNOVATION



Crédit photo : © Medtech

Après une première phase d'échanges d'expériences de deux ans et demi, les partenaires du projet Interreg Medtech4 Europe, dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes est chef de file, ont présenté les résultats du projet lors d'une conférence en ligne organisée le 17 novembre dernier.

En ouverture de la conférence, le ministre de l'Économie, de l'Éducation et des sports de la Province de Limbourg a témoigné de l'apport pour sa région [d'un tel projet de coopération interrégionale](#), destiné à améliorer les politiques de recherche et d'innovation au service des technologies médicales. L'association Medtech Europe, par la voix de son directeur des partenariats en recherche-innovation, a fait entendre le point de vue des industriels sur le rôle primordial des écosystèmes régionaux d'innovation. Les 8 Régions partenaires du projet ont ensuite présenté un défi particulièrement prégnant et les actions menées pour y répondre grâce aux bonnes pratiques des autres partenaires.

Commence maintenant une deuxième phase du projet, au cours de laquelle chaque Région va mettre en œuvre le plan d'action qu'elle s'est fixé. Rendez-vous à l'été 2022 pour en faire un bilan lors de la conférence de clôture du projet. Pour en savoir plus c'est [ici](#).

ACTUALITÉ DES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE



Crédit photo : © Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ces deux dernières semaines ont été denses pour les Quatre Moteurs, avec trois évènements en ligne.

Les quatre Régions partenaires (Bade Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes) ont participé au Forum Développement Durable organisé par la Région Lombardie le 19 novembre. Une élue régionale a présenté les compétences, outils et leviers d'action de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable sur le territoire. Elle a également pu partager les priorités de la stratégie régionale en faveur de l'hydrogène. Les Vice-présidents en charge de l'Environnement se sont retrouvés le lendemain pour échanger sur l'actualité des quatre Régions et des initiatives communes en lien avec le Green deal, la biodiversité et l'économie circulaire.

Enfin, la présidence catalane des [Quatre Moteurs](#) a organisé le 25 novembre un webinar sur le dialogue avec les citoyens. Après une présentation par [le Comité européen des Régions](#) du rapport « Les collectivités locales et régionales en dialogue permanent avec les citoyens », des intervenants issus des quatre régions ont pu présenter les actions menées sur leurs territoires. Anna Gasquet, responsable du Centre d'Information Europe Direct (CIED) Drôme Ardèche, a détaillé des initiatives lancées à destination des acteurs locaux afin de renforcer le lien avec l'Europe et construire une citoyenneté européenne.

Le prochain évènement des Quatre Moteurs aura lieu le 4 décembre de 10h à 13h, sur le thème : « Quatre Moteurs pour l'Europe : comment renforcer leur rôle dans la réalisation de l'Agenda 2030 et le Green Deal européen ». Vous pouvez consulter le programme et vous inscrire [ici](#).

ACTUALITÉS

LANCEMENT DU PACTE POUR LES COMPÉTENCES



L'objectif : lancer une mobilisation européenne pour investir dans les compétences en faveur d'une reprise numérique et durable.

Crédit photo : © gerasimov foto 174 - Shutterstock

C'est le 10 novembre dernier que les Commissaires [Schmit](#), en charge de l'Emploi et des droits sociaux, et [Breton](#) en charge du Marché intérieur ont officiellement lancé cette initiative, élément central de la [stratégie européenne pour les compétences](#) adoptée par la Commission européenne le 1^{er} juillet dernier. Ce [pacte pour les compétences](#) a pour but d'inciter les parties prenantes concernées (publiques et privées) à s'engager autour d'une action commune afin de maximiser l'impact des investissements dans l'amélioration des compétences existantes (perfectionnement) et la formation à de nouvelles compétences (reconversion).

Les trois premiers partenariats ont été lancés le 10 novembre dans les secteurs de la construction automobile, de la microélectronique et de l'aérospatial et de la défense. Ils bénéficieront de dispositifs facilitateurs. D'autres partenariats suivront dans des secteurs stratégiques industriels particulièrement touchés par la crise actuelle. Le Commissaire Breton a notamment annoncé que le tourisme ferait partie de la prochaine vague. L'adhésion au pacte est ouverte à tous les partenaires publics et privés désireux d'aider les personnes en âge de travailler à développer le bon ensemble de compétences pour une reprise durable, sociale et résiliente après la pandémie de coronavirus.

LANCEMENT DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE POUR LES CITOYENS TRANSFRONTALIERS



Les frontières au cœur de l'Europe de demain.

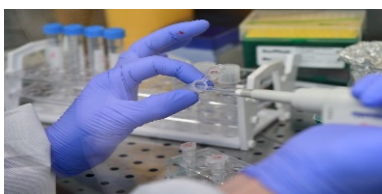
Crédit photo : [Site Mission Opérationnelle Transfrontalière](#)

À l'occasion du premier « [Borders Forum](#) », organisé les 9 et 10 novembre 2020 par la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes est membre, la table ronde 1 « Dépasser les frontières, un enjeu majeur pour l'avenir de l'Europe » a permis de présenter aux 700 participants [l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers](#).

La crise sanitaire, après avoir conduit à des mesures frontalières non coordonnées, a révélé les interdépendances et suscité de multiples formes de coopération et de solidarités transfrontalières, qu'il faut maintenant organiser et renforcer, par des politiques publiques européennes et nationales tenant pleinement compte de la spécificité des territoires transfrontaliers. C'est dans ce cadre, à un moment où l'Europe s'apprête à décider de son budget et de ses orientations, que le [Comité européen des Régions](#), la [MOT](#), l'ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes) et le CESCO (Central European Service for Cross-Border Initiatives) ont souhaité sceller une « Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers », et appellent les élus, les collectivités locales, les structures et les citoyens (trans)frontaliers à les rejoindre.

Cette Alliance plaide, au nom des territoires transfrontaliers de toute l'Europe, pour que les décisions européennes et nationales offrent à l'avenir davantage de ressources et de pouvoirs aux autorités frontalières pour approfondir la coopération au-delà des frontières. Elle s'adresse aux autorités européennes et nationales. Plus d'informations [ici](#).

DÉPISTAGE COVID : UN PREMIER PAS VERS UNE STRATÉGIE COMMUNE ?



La Commission fixe des critères communs de qualité pour les tests antigéniques.

Crédit photo : © IAEA image bank - Flickr CC

Compte-tenu de l'apparition récente de la pandémie, les États membres ont besoin de plus de recul, sur les données chiffrées notamment, avant d'adopter une stratégie commune face au virus. Consciente de ce contexte, la Commission, a proposé le 18 novembre dernier dans une [recommandation aux États membres](#) des critères communs de qualité pour les tests antigéniques. Si, dans un premier temps, la Commission considère les tests PCR comme « *la référence absolue* », [elle recommande](#) néanmoins d'avoir recours aux tests antigéniques dans « *les situations où les tests PCR sont manquants ou prennent plus de 24 heures* ». Conformément à la Directive sur les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro ([98/79/CE](#)), ces tests devront avoir été homologués CE.

CONSOMMATEURS : LA POLITIQUE DES 5 ANNÉES À VENIR



Les représentants des commerces de détail et des associations de consommateurs (BEUC) se sont félicités de la politique européenne des consommateurs pour les cinq années à venir, présentée le 13 novembre par la Commission européenne.

Crédit photo : © Jorge Franganillo - Flickr CC

En dépit de craintes exprimées à l'encontre de législations trop rigoristes, susceptibles d'augmenter les coûts et les charges, les [représentants des consommateurs](#) se sont félicités des priorités du nouvel [Agenda des consommateurs](#), proposé par la Commission à savoir : la transition verte, la transformation numérique, la mise en œuvre efficace des droits des consommateurs, les besoins de

certaines consommateurs vulnérables et la coopération internationale. La Commission mettra cet agenda en application dès 2021 en présentant plusieurs propositions législatives.

À noter par ailleurs que le Parlement européen a adopté définitivement le 24 novembre dernier, après un vote favorable du Conseil, [une nouvelle législation](#) qui permettra à l'ensemble des États membres d'offrir une meilleure protection aux consommateurs comme aux professionnels. Les premiers seront représentés par des associations labellisées capables de supplanter les avocats pour mener des actions collectives en justice. Cette Directive a été pensée pour combattre les « préjudices de masse » nationaux et transfrontaliers tout en garantissant une protection appropriée contre les poursuites abusives. Elle concerne des domaines aussi variés que la protection des données, les voyages, le tourisme, les services financiers, l'énergie ou les télécommunications. La Directive entrera en vigueur 20 jours après sa promulgation au Journal officiel, les États membres ayant ensuite 2 ans pour la transposer.

LES SITES NATURA 2000 PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR LES FEUX DE FORÊTS EN EUROPE



Les surfaces de forêts brûlées en 2019 en Europe sont inférieures à la moyenne mais les zones protégées paient un lourd tribut.

Crédit photo : © bertknot - Flickr CC

La Commission européenne veut prévenir les risques liés aux changements climatiques. « *Les Européens ont vu des images effroyables de feux de forêt sur la côte ouest des États-Unis, en Sibérie, en Australie et en Amazonie, mais les forêts d'Europe ont également été durement touchées par des incendies* », relève [Virginijus Sinkevičius](#), commissaire européen chargé de l'Environnement, des océans et de la pêche.

Pourtant, les chiffres présentés le 30 octobre par [le Centre commun de recherche \(JRC\) de la Commission européenne](#), à travers la 20^{ème} édition de son [rapport annuel](#) sur les feux de forêt, ne sont pas si mauvais. Il en ressort que quelque 400 000 hectares (ha) d'espaces naturels ont brûlé sur le vieux continent en 2019. Les pays les plus touchés ont été l'Espagne (83 963 ha), le Portugal (42 084 ha), l'Italie (36 034 ha) et la France (23 477 ha).

Selon [le système européen d'information sur les feux de forêts](#) (Effis), les sites protégés du réseau Natura 2000 ont en revanche payé un lourd tribut. « *Avec 159 585 ha brûlés en 2019, c'est près de la moitié de la superficie totale brûlée dans l'UE qui se trouvait dans ces zones de biodiversité essentielles* », pointe la Commission européenne. [La stratégie européenne pour la biodiversité](#), présentée en mai dernier et sur laquelle le Conseil vient de se positionner, prévoit « *des actions visant à améliorer la santé des forêts européennes ainsi qu'à renforcer notre résilience face aux incendies forestiers* », rappelle l'Exécutif européen. Elle fixe aussi l'objectif de planter au moins 3 milliards d'arbres d'ici 2030. Fondée sur la stratégie biodiversité, une autre spécifiquement dédiée à la forêt est en préparation. La Commission vient de la soumettre aux contributions des parties prenantes avant d'ouvrir une consultation publique à la fin de l'année.



L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement pour une action ou un évènement en France sur l'Union européenne ?

Un appel à propositions a été publié par la Représentation en France de la Commission. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

UN ORGANISME RÉGIONAL RÉCOMPENSÉ POUR SON ENSEIGNEMENT À DISTANCE INNOVANT L'Institut des sciences et techniques de réadaptation a su s'adapter à la crise sanitaire.

Dans le cadre de la [semaine européenne des compétences professionnelles](#), qui a eu lieu du 9 au 13 novembre dernier, [plusieurs prix annuels](#) ont été attribués pour récompenser l'excellence de l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Parmi eux deux prix spéciaux ont été décernés à des prestataires utilisant ou développant du contenu d'enseignement à distance de manière innovante. L'un d'entre-eux est revenu à [l'Institut des sciences et techniques de réadaptation](#) (ISTR), structure de l'Université Lyon 1, qui s'est particulièrement fait remarquer pour son enseignement à distance innovant dans le contexte de la crise sanitaire.

L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une enquête conjointe du Comité européen des Régions (CoR) et de l'OCDE dont les résultats ont été publiés récemment met en avant l'impact profond de la crise liée à la COVID-19 aux niveaux régional et local.

Les 300 représentants de pouvoirs régionaux et locaux issus de 24 États membres qui ont participé à [l'enquête indigent](#) à une grande majorité s'attendre à des difficultés financières ces prochaines années avec l'augmentation des dépenses notamment en matière de prestations sociales et d'aide aux PME. Cela est d'autant plus préoccupant que les Régions et Villes s'inquiètent en parallèle d'une baisse des recettes y compris fiscales. « *Pour gérer l'impact immédiat de la crise du Covid-19 et ses*

répercussions par la suite, un support continu pour les régions et municipalités est essentiel », souligne le [rapport](#). Enfin, l'enquête pointe les difficultés ressenties par les collectivités locales dans la gestion de la crise sanitaire, notamment le manque de moyens techniques et d'équipements.

DICO DE L'EUROPE



RESSOURCE PROPRE BASÉE SUR LE SYSTEME ETS

Hormis la taxe européenne sur les déchets plastiques non recyclés qui devrait voir le jour dès 2021 (cf. [numéro précédent de notre newsletter](#)), les Chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord le 10 novembre 2020 sur une feuille de route pour l'introduction de nouvelles ressources propres afin d'aider à rembourser l'emprunt lié au plan de relance sans obérer les futures politiques de l'Union. Une nouvelle ressource propre basée sur une révision du [système européen d'échange de quotas d'émission](#) créé en 2005 (pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein de l'UE) et sa possible extension aux secteurs aérien et maritime, devrait être introduite au 1^{er} janvier 2023. Une proposition de la Commission européenne est attendue au plus tard d'ici juin 2021 sur laquelle le Conseil devra délibérer au plus tard le 1^{er} juillet 2022. Cette nouvelle ressource pourrait générer des recettes annuelles estimées entre 1,2 et 3 milliards d'euros en fonction du prix du carbone et des volumes mis aux enchères.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)